

COMMUNE DE DURANUS Séance du 14 avril 2023

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 07/04/2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MAUREL

Présents : 8

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Jean-Michel MAUREL, Joël LECOQ, Annie LOI, François BATTU, Daniel GOBILLOT, Serge MAIFFREDI, Françoise OTT, Frédéric PEREIRA

Représentés: Jacques ISOLERY par Joël LECOQ, Gilles LE GUILLOCHET par Annie LOI, Yvette MASSIERA par Jean-Michel MAUREL

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Joël LECOQ

Objet: Eclairage public - DE_2023_013

Monsieur le Maire,

- indique qu'il est nécessaire de lutter, d'une part, contre la pollution lumineuse et les émissions de gaz à effet de serre et d'engager, d'autre part, des politiques publiques volontaristes en faveur des économies d'énergie visant à anticiper la hausse progressive du coût de l'électricité,

- indique que la Métropole NCA a pour mission d'assurer un éclairage sécurisé sur l'ensemble du territoire tout en accroissant son efficacité énergétique en y associant l'ensemble des communes membres afin de répondre aux besoins des administrés,

- propose donc d'éteindre l'éclairage public de 23h à 5h chaque jour

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

Fait à Duranus le 14 avril 2023

Le Maire
Jean-Michel MAUREL

RF Prefecture des Alpes-Maritimes
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 18/04/2023 006-210600557-20230414-DE_2023_013-DE